

Département des ARDENNES Arrondissement de VOUZIERS <b>Communauté de Communes de l'Argonne Ardennaise</b>	2012/46  Paraphe : <i>FS</i>
EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE	
<b>Délibération n° DC2012/45</b>	

Nombres de membres

En exercice : 126

Présents : 75

Votants : 85

(Dont pouvoirs : 10 )

**POUR : 79 (92,9%)**

**CONTRE : 01 (1,2%)**

**ABSTENTION : 05 (5,9%)**

L'an deux mille douze, le vingt juin, à 19h30, le Conseil de Communauté, dûment convoqué, se réunit à Vouziers, sous la présidence de M. Francis SIGNORET.

Date de la convocation : 12 juin 2012

M. Raoul MAS est élu secrétaire de séance.

**Ayant pouvoir de vote:** *Mesdames* Dominique ARNOULD ; Josette BESTEL ; Françoise BONOMME ; Marie-Ange BROUILLON ; Régine BRUSA ; Nathalie CAMBIER-JONVAL ; Marie-Hélène DEVER ; Nadine DIDIER ; Béatrice FABRITIUS ; Marie-Hélène FOURCART ; Elisabeth HAQUIN ; Ghislaine JACQUET ; Pascale MELIN ; Agnès MERCIER ; Marie-Paule MULLER ; Chantal PETITJEAN ; Gisèle PIERSON ; Anne SEMBENI ; *Messieurs* Michel ADIN ; Claude ANCELME ; Régis ANDRE ; Régis BARRE ; Tony BESANCON ; Bernard BESTEL ; René BOCQUET ; Jean-Pierre BOSCHAT ; Jean-Paul BOUILLEAUX ; Jacques BOUILLON ; Jean-Pierre BOURE ; Patrick BROUILLON ; Roland CANIVENQ ; Michel COLIN ; Jean-Pierre CORNEILLE ; Frédéric COURVOISIER-CLEMENT ; Dominique DANNEAUX ; Luc DECORNE ; Gérard DEGLAIRE ; Jean-Michel DELAHAUT ; Pascal DELANDHUY ; Philippe ETIENNE ; René FRANCAERT ; Jean-Noël GARREZ ; Bernard GIRONDELOT ; Olivier GODART ; Jean-Baptiste GOMEZ ; Jacques GROSSELIN ; Dominique GUERIN ; Jean-Pierre GUERIN ; Hervé LAHOTTE ; Jean-Marc LAMPSON ; Francis LAUNOY ; Guy LECLERCQ ; Denis LEFORT ; Jean-Pierre LELARGE ; Patrick LESOILLE ; Jean-Marc LOUIS ; Jean-Paul MAILLART ; Raoul MAS ; Frédéric MATHIAS ; Michel MICHAUX ; Claude MOUTON ; Daniel NIZET ; Jacky NIZET ; André OUDIN ; Guy PAYEN ; Jean-Yves PIC ; Paul PONCIN ; Francis POTRON ; André POULAIN ; Jean-Marie REVILLION ; Alain RICKAL ; Francis SIGNORET ; Gérard SOUDANT ; Gildas THIEBAULT ; Bruno VALET

**Représentés:** Madame Françoise BUSQUET donne pouvoir de vote à Mme JACQUET ; Madame Françoise CAPPELLE donne pouvoir de vote à M. ANCELME ; Madame Geneviève COSSON donne pouvoir de vote à M. COURVOISIER-CLEMENT ; Madame Sylvie LEFORT donne pouvoir de vote à Mme SEMBENI ; Madame Marie-Hélène MOREAU donne pouvoir de vote à Mme PETITJEAN ; Madame Suzanne RAULIN donne pouvoir de vote à M. RICKAL ; Monsieur Francis CANNAUX donne pouvoir de vote à M. BARRE ; Monsieur Damien GEORGES donne pouvoir de vote à M. CORNEILLE ; Monsieur Dominique HARBOUT donne pouvoir de vote à Mme DIDIER ; Monsieur Jacques MACHAULT donne pouvoir de vote à M. LECLERCQ.

**OBJET : FETE DE PAYS**

Vu la délibération n°2011/104 du Conseil de Communauté du 13 octobre 2011 validant le principe d'organisation d'une fête de Pays les 7 et 8 juillet 2012 à Grandpré ;

Vu les avis favorables remis par la commission Finances, vie sociale, culturelle et sportive du 7 juin 2012 et le Bureau du 13 juin 2012 ;

Après en avoir délibéré, le Conseil de Communauté :

- APPROUVE le plan de financement prévisionnel de la fête de pays – Edition 2012 – tel que présenté en annexe
- AUTORISE le Président à solliciter une subvention auprès de la Région Champagne Ardenne au titre du Contrat de Développement Territorial.

Pour extrait certifié conforme, le 22 juin 2012

Le Président,

Francis SIGNORET



## ANNEXE DELIBERATION N°DC2012/45

## Budget prévisionnel FETE DE PAYS

DEPENSES		RECETTES		
<b>Prestations</b>		<b>14 500,00 €</b>		
<b>Bal Folk</b>				
Bal Folk	6 898,36 €	Région Champagne Ardenne	40%	8 880,00 €
Sonorisation du week-end	3 120,00 €			
Groupe électrogène	300,00 €			
Toilettes sèches	150,00 €			
Bracelets	195,07 €			
<b>Olympiades</b>				
Olympiades structures gonflables	1 350,00 €	2C2A	60%	13 320,00 €
Olympiades : matériel	200,00 €			
Olympiades : coupes et médailles	200,00 €			
<b>Organisation générale</b>				
Billetterie	200,00 €			
Gobelets recyclables	601,59 €			
Affichage planning	50,00 €			
Badges staff	50,00 €			
T-shirt	200,00 €			
Inauguration enseignes Village de l'Argonne	350,00 €			
	450,00 €			
<b>Gardiennage</b>		<b>2 200,00 €</b>		
<b>Communication</b>		<b>3 000,00 €</b>		
Flyer (9500)	200,00 €			
Dépliants (5000)	352,82 €			
Affiches (200)	101,66 €			
<b>Insertions pub</b>				
Journal du Pays d'Argonne	682,15 €			
Autres insertions (radio / Site Internet de l'Union)	1 500,00 €			
<b>Frais annexes</b>		<b>2 500,00 €</b>		
Déco	1 000,00 €			
repas personnel + boisson	500,00 €			
<b>Total général</b>	<b>22 200,00 €</b>	<b>Total général</b>		<b>22 200,00 €</b>

